Nouvelle-Orléans.

JEUDI MATIN 6 JUILLET

FEUILLETON.

LE BILLET DE LOGEMENT.

PAR GABRIEL RUPHY.

V.—Suite.

C'est donc du ton le plus naturel qu'il répondit à la question de sa mère sur les causes de cette gravité précoce, de cette tristesse dont M. de Verdeille portait l'empreinte sur son visage.

—C'est son caractère. Affaire de nerfs ou de bile. Il est Caurillo comme je suis Broglie. Vous vous souvenez du mot du favori du Régent à un des roués qui lui reprochait de n'être pas sérieux. Il pourrait parfaitement se l'appliquer à nous.

—Moins le titre de roué, j'espère, observa en souriant Mme de Saulieu.

—Cela va sans dire. M. de Verdeille est un philosophe, et moi je me moque de la philosophie. C'est une caillette triste; moi, je suis une caillette gaie. Voilà tout.

—Tout cela change avec les situations. Nos caractères sont l'image de notre vie, qui s'y reflète comme dans un miroir, avec ses rayons et ses ombres. Pour moi, je m'explique fort bien la tristesse de M. de Verdeille, et cette pointe de morosité, loin de lui nuire à mes yeux, l'honore par ses motifs. Ce doit être, en effet, une sensibilité bien digne d'un cœur sans emploi, d'une vie sans but, qui a besoin d'aimer; plein d'amertume quand il cherche à se satisfaire. Il sera digne de douceur quand il aura trouvé. Là le mal de la famille, la nostalgie du foyer, le désir de ce centre d'affections que tu possèdes, toi, et qu'il t'envie. Voilà ce qu'une femme, surtout quand elle est mère, voit du premier coup. Ce qui manque à ton ami, c'est d'avoir une mère, une sœur comme toi, une femme, comme tu vas bientôt, j'espère, la chercher et la trouver toi-même. Car il n'est pas bon que l'homme soit seul: ce n'est pas moi qui dis cela, c'est l'Evangile.

—Permettez-moi de vous arrêter sur ce mot, ma chère mère, et de vous demander à quoi tend cet agréable sermon, demanda gaiement M. de Saulieu.

—Tu es curieux, mais je suis bavarde, et ne saurais t'intriguer longtemps. Eh bien! que dirais-tu si le Destin, aussi favorable enfin qu'il s'est montré longtemps rigoureux, m'avait gratifiée aujourd'hui d'une double réparation, s'il m'avait envoyé à la fois deux consolateurs, un pour la mère, un pour la fille, un fils à l'une, à l'autre un fiancé? La chose s'est déjà vue et pourrait se revoir.... à moins toutefois que M. de Verdeille n'ait déjà fait son choix. Lui connaîtrais-tu quelque attachement?

—J'ignore les secrets intimes de M. de Verdeille, répondit assez sèchement le vicomte, et je les connaîtrais que je ne me croirais pas permis d'en disposer, même en votre faveur, sans son aveu.

—Sans doute, sans doute; mais ce qu'on a deviné ou appris par hasard, on peut le révéler sans indiscrétion. Quoi qu'il en soit, je me figure, volontiers que M. de Verdeille, s'il est libre, conviendrait à Hermine, qui, j'aime à le croire, ne lui déplairait pas.

—Il ne faut jamais jurer de ces choses-là. Le cœur humain est un abîme. L'avenir est plein de mystères.

—Oh! il ne s'agit que d'un rêve, fugitif et décevant peut-être comme tous les rêves. Mais une mère est excusable de songer sans cesse au bonheur de ses enfants.

—Sans doute, reprit gravement M. de Saulieu; malheureusement, il est des réalités moins douces auxquelles il n'est pas permis de se dérober. Vous avez fait allusion à ma sœur, Hermine, ma mère; c'est d'elle que j'espérais vous entendre tout d'abord me parler.

—Tu as raison; mais j'ai voulu t'épargner, le plus longtemps possible, un pénible récit, et me dédommager moi-même, par des espérances peut-être téméraires, de douloureux souvenirs.

—Il s'agit, sans doute, ma mère, de l'accident, de l'événement imprévu, fatal, demeuré secret pour tout le monde, mystérieux pour moi-même, qui n'ai pas voulu m'en occuper en suppléant aux réticences de vos lettres à dépasser la réalité et à calculer notre malheur. Il est temps, maintenant de m'apprendre la vérité toute la vérité, quelle triste qu'elle puisse être. Je vous en prie, comme votre fils, de voulant pas vous en exposer comme le chef représentant de mon père, comme le chef de notre famille.

A cette grave et triste mise en demeure, Mme de Saulieu, frappée de ce ton péremptoire, de cette énergique douceur, de cette subite autorité.

—Oh! tu sauras tout, murmura-t-elle en pressant la main du jeune chef de la famille et en la gardant un moment dans la sienne, comme pour un muet serment de soumission et de sincérité; tu sauras tout, comme tu as le droit de le demander, car il n'y a pas besoin de l'exiger. Je n'ai rien d'ailleurs à te cacher. Il n'y a, dans ce malheur, rien de ce qui peut faire rougir l'honnêteté de notre fille, elle avait à l'encontre de l'autre. La Fatalité a tout fait, le jour où elle est entrée dans notre maison la nuit, sous la figure d'un mystère, qui a essayé, d'attacher Hermine de son nom et de son caractère ... pour plus précieux que la vie. Honneur!

Elle s'est défendue, elle a crié; elle s'est évanouie. Son premier appel mal entendu nous avait laissés hésitants. Nous avons cru à un rêve, à un cauchemar, plus qu'à un danger réel et à un tel danger.

Mais lorsque, plus forte que l'épouvante physique, la pensée, triomphant de la nature elle-même, du péril qui cernait, sa pudeur, et cette sœur, nous accourûmes, moi et Benoît, par un nouvel appel, désespéré, navrant, qui fait encore tressaillir mon cœur.

Quand nous avons paru, ma fille n'avait plus besoin de notre secours, et le danger qui avait provoqué son cri de détresse s'était éloigné avec le lâche auteur d'un attentat arrêté au début. Le crime n'avait point été accompli, mais le malheur était complet. Tu peur était réelle pour, mais la colère d'une telle entreprise ont troublé son imagination, aigri sa sensibilité, inquiété sa conscience. Elle s'est crue victime, elle s'est trouvée même coupable. Son innocence, complice de cette exaltation, lui a fait considérer comme entièrement à elle, le déshonneur dont le baiser infâme de l'un ravisseur nocturne, mis en fuite dès sa première profanation, avait seul effleuré la pureté. Elle a maudit l'insulteur; elle s'est maudite elle-même. Elle a prisé deuil, me l'a imposé, l'a fait prendre jusqu'aux insignes de la gloire paternelle. Elle a impitoyablement refusé tous les partis qui se sont présentés. Elle a renoncé à tout établissement. Elle a prononcé dans son cœur les vœux d'une sorte de virginal veuvage.

Tu sais quelle fille est ta sœur, quel mélange de vertu dévote et profane, de fierté féodale et de patriarcale ingénuité offre le caractère de cette personne romanesque, capable au besoin d'héroïsme, élevée un peu librement par ton père et par moi, même qui n'a lu que la *Bible*, l'*Imitation*, le *Romancero*, la *Bibliothèque Bleue* et Plutarque.

Il n'y a pas un moyen de la faire changer de résolution. Quand je lui ai remontré que la beauté est fragile, la jeunesse passagère, l'occasion rare, même pour une fille de son nom et de ses biens, de trouver un bon mari, elle m'a répondu qu'elle n'avait pas le droit de tromper un honnête homme, que l'honneur est une fleur qui se fane dès qu'elle a été respirée, et qu'il faut remettre intacte à celui qui en reçoit la garde à la face de l'autel.

Enfin, j'en suis sûre, elle ne changera pas d'avis tant qu'elle n'aura pas revu son frère, tant qu'elle n'aura pu remettre sa cause entre les mains du chef de la famille, son protecteur et son vengeur, tant que le front fait dans sa personne à l'honneur de la maison n'aura point été puni, tant qu'un homme n'aura point guéri ce cœur qu'on a ulcéré, tant que la voix de la nature ne parlera pas plus haut en elle que celle de son orgueil. Sans cela, cette intervention providentielle que j'attends, c'est en vain que mon affection, c'est en vain que sa propre raison lui reprocheront de laisser se faner sa beauté, se perdre sa jeunesse, s'éloigner l'occasion d'être heureuse selon le mérite.

—Vous comprenez maintenant, ma mère, s'écria M. de Saulieu, l'œil ardent, la voix farouche, en crispant le poing sur la garde de son épée, qu'il me faut à tout prix le sang de cet homme, coupable de tant de douleurs et de tant de larmes. Qui l'a révélé? la vie de celui qui a changé tant d'espérances en regrets, nos joies en chagrins, de celui dont l'impunité crie contre nous, qu'il serions lâches sa vengeance. Il a préparé supplice, le sacrifice désespéré dont il est cause!

—Sans doute, mon fils, objecta gravement Mme de Saulieu, et je ne saurais trouver à redire à cette noble impatience du champion de notre cause, qui revit la magnanimité de ton père. Mais l'auteur de l'attentat nous est inconnu; nous ignorons son nom, et c'est à peine si, dans sa mémoire troublée, ta sœur pourrait retrouver quelques traits de cette figure marquée, à peine entrevue à la lueur de l'éclair qui précède le foudroiement de la syncope.

—Je le trouverai à force de le chercher. Dès ce soir, je serai sur sa trace. Qui sait! il n'est peut-être pas bien loin.

—Vraiment! demanda Mme de Saulieu étonnée.

M. de Saulieu comprit qu'il avait commis une imprudence ...

—Oh! ce n'est qu'un pressentiment. Car j'ai mes pressentiments, moi aussi; seulement ils sont moins riants que les vôtres. Dieu est juste! il mettra sur mon chemin, j'en ai la confiance, celui à qui je dois demander compte de notre malheur. Il est bon juste, et me donnera la force de remplir mon devoir jusqu'au bout, dût-il m'en coûter! Je le ferai donc, et ne veux ... Assez, est-ce à ... commune, ... D'abord ...

[illegible]

foneste de votre sommeil; nulle garde, pas même celle d'un chien, ne vous protégeait donc contre la ruse ou la violence d'un agresseur nocturne? Faraud était donc sourd ou aveugle cette nuit-là? Est-ce par bonté de sa faute qu'il n'a point osé venir à mon devant tout à l'heure, au risque de trahir mon *incognito*, en aboyant joyeusement après moi?

—Ne calomnie pas ce noble animal, ce gardien dévoué dont la voix, en effet, nous eût avertis, dont la dent eût fait justice, prompte et sourde, du misérable.

—Eh bien?

—Il était mort, mort la veille et enseveli par nous parmi les herbes et les fleurs de ce jardin qu'il avait tant aimé. Toutes les fatalités, tu le vois, s'étaient conjurées contre nous. Je vois encore notre vieux chien mourant. Je vois encore cette agonie mélancolique à la suite de laquelle il a expiré en me léchant la main. Il y avait dans ses yeux troublés où nous image ne se réfléchissait plus, quand il les leva vers nous une dernière fois, comme une sorte de plaintif adieu, du regret désespéré non de la niche et de la pâtée, mais de ce poste de vigilance et de combat qu'il désertait malgré lui, au moment du danger.

La voix de Mme de Saulieu s'était attendrie à ce simple et touchant récit, et son fils essuya une larme.

—Avez-vous, du moins, reprit-il quelque indice à me communiquer pour me mettre sur la voie? car enfin quand, mis en éveil, vous et Benoît, par l'appel de ma sœur, cette nuit fatale, vous êtes accourus à son chevet, vous n'êtes point sans avoir essayé, la victime rassurée, de retrouver le coupable?

—Quand nous sommes entrés dans la chambre, Benoît m'éclairant d'une main tremblante, de l'autre tenant son fusil, l'auteur de tant de trouble et de tant de désespoir avait fui. Il achevait de franchir le mur de clôture donnant sur la rue latérale par où, sans doute, il était venu, quand Benoît, épaulant son arme à la fenêtre l'a mis en joue.

—....... Et l'a manqué? interrogea M. de Saulieu frémissant.

—Non; il n'eût peut-être atteint et, relevant brusquement son arme, je ne l'eusse empêché de tirer, déclara Mme de Saulieu, avec cette énergie des partis pris subliminaux, qui fait expirer le reproche sur les lèvres prêtes à l'exprimer.

—Hé quoi! ma mère, balbutia M. de Saulieu, vous avez cru devoir épargner ce misérable?

—Je l'ai fait à regret; mais je le ferais encore en pareille circonstance; j'arrêterais la main prête à envoyer la mort au coupable, et à faire retomber le scandale sur les innocents, comme j'ai arrêté celle de notre fidèle serviteur. L'honneur de la maison est une de ces causes qu'il ne faut pas compromettre en les défendant. Une Saulieu ne doit pas même être soupçonnée. En frappant le coupable, je donnais l'éveil à toute la ville. Je mettais la justice, le public dans la confidence de notre grief. J'exposais ta sœur et moi-même à l'affront des fausses interprétations, des jugements téméraires, des calomnies de la malignité publique. J'ai préféré la vengeance la plus lente, mais la plus sûre, à un empressement irréfléchi, à un éclat dangereux. J'ai laissé fuir le coupable, parce qu'il avait notre secret et gardait intérêt à ne le point trahir. J'ai épargné sa vie, mais j'ai sauvé en même temps notre réputation. Nul n'a deviné la blessure que nous cachions avec un soin jaloux. Nul ne l'a agrandie. A toi de la fermer.

(*A continuer.*)

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)
R. BICOULPI, Houma (Terrebonne)
SILVAIN LERMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Saint-Louis, (Miss.)

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
*Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City, National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
Boston, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur la Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Les steamers font le service de New York à Glasgow, Belfast et se rendent par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Havre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les chemins les plus courts par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne, et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,

No 31 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de première chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront avantage à consulter des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.

17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,

Capitaine HANOVER,

fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et, le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de 7 heures et-demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour. Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,

No 20 de la rue de l'Union.

1mai—

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,

CAMELIA,

Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.

capitaine Wm. Hannover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin; Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précèdera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de trop gros vent.

C. M. SORIA,

2juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la Grand'Ile.

Du Canal Hervey à la Grand'Ile.

Départ deux fois la semaine, le MARDI et le SAMEDI, à 8 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur

QUAKER,

capitaine P. Bayhi, ... qui est du chenal. Il partira de l'Île pour le Canal Hervey tous les JEUDIS et LUNDIS matin.

Prix du passage, $2.50, les repas non compris. Le "Quaker" débarquera les passagers à l'hôtel Willoz et aux endroits où ils voudront s'arrêter.

22juin—1f.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg, à la ligne Parisot pour la rivière Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,

Au No 38 de la rue des Magasins.

15sept—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine, T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, la jonction avec le Bayou à Moreauville et Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,

No 106 de la rue de la Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau.

Capt. W. H. Daniel, commis J. H. Jones, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaises.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour B..., de Rapides, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE.

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp.

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 déc—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur

ST. JOHN,

P. BERGERON, Capitaine, J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON,

No de 32 rue Bienville.

29oct—

Paquebot du Bayou Lafourche.

Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Charlet, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; de Thibodeauville pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas. TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Decatur, entre Conti et Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine Jos. Aucoin, M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET et P. CHARLET

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerdon, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., R. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., R. H. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Fastes, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. WHEELOCK, Pré...

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange Alley.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.
ST-LAURENT, Lachesnez, samedi, 22 juillet.
CANADA, Frangeul, samedi, 29 juillet.
FRANCE, Trudelle, samedi, 29 juillet.

PRIX DU PASSAGE en OR (compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième, $40.—Entrepont, $26 avec ameublements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Passage d'entrepont, chemin de fer compris, de la Nlle-Orléans à New-York, $55 en currency.

Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 55 Broadway, New-York; ou à L. GRAND, Agent, Galiier Court, Lettre H, N. C.

nov—1an

Brême.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leurs voyages réguliers en octobre 1876. Les jours de départ et les prix du passage seront annoncés plus tard.

Ces steamers, en venant à la Nlle-Orléans, font escale au Havre et à la Havane; en se rendant à Brême, ils font escale à la Havane et à Southampton. La compagnie se réserve le droit de changer de route.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, de Southampton ou du Havre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & Co., Agents,

No ... de la rue de l'Union.

10juin—

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES,

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi 13 juillet, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine .... $50.
Entrepont .... 25.
Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No. 41.

mai—1an

ASSURANCES.

Association d'Assurances

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$237,539 87		
Primes sur les risques de mer	65,189 63		
Primes sur les risques de rivière	54,751 31		
Total		$350,7..	
En moins			
Primes sur risques non expirés	$120,661 47		
Primes remboursées	31,951 66	152,613 47	
Primes nettes acquises			$198,117 73
A ajouter:			
Intérêts		19,9.. 64	
Profits et pertes		28 92	
Primes sur For...			11,990 67
			$210,1..
Pertes payées			
Sur les risques de feu	$90,741 65		
Sur les risques de mer	13,954 27		
Sur les risques de rivière	6,802 3		
Pertes en litige	5,532 00		
Pertes non ajustées et ajustées, et non échues	23,151 46	142,791 11	
Réassurances	18,919 42		
Réfaction (rebate)	31,915 96		
Commissions d'agences	27,539 05		
Dépenses d'agences	7,750 00		
Taxes et Licences	10,553 40		
Dépenses de bureau	27,062 47		
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	8,547 16		
Frais de Cours et d'Avocats	47 62	279,267 84	
Bénéfice net			72 67 7

AUTIF.

En caisse		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$51,890 67	
" Louisiana Natl. Bk.	20,324 61	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,000	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à	27,871	
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à	48,433 78	
Effets à recevoir pour primes	7,560 93	
Prêts sur hypothèques	140,573 22	
Prêts sur nantissements	24,321 94	
Effets à recevoir	18,931 50	
Bons	32,413 48	
Actions	23,556 78	
Primes en voie de recouvrement	41,588 42	
Propriétés foncières	74,174 77	
Dû par divers	11,814 49	
Bons des Etats-Unis	11,560	786,556 64

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30)	$290,650 00	
Effets à payer	,666 6	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non-réclamés	541 60	
Primes sur risques non terminés	120,661 47	
Pertes non réglées	29,283 46	
Dû à divers	7,065 84	
Fonds de réserve	17,029 07	462,954 0
Surplus		$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net des primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au Fonds de réserve (15 p|0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
JOS. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LE SY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON.

1janv—1m

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qu'il a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Passage de la Bourse.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 JUILLET, Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas, et quittera Westwego à 6 heures et demie du soir pour la Nlle-Orléans. Le bateau qui se reliera du train d'excursion du Dimanche partira à 7 heures et demie du matin et sera de retour le même jour à sept heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE, Agent-général.

New Orleans City Railroad

De la Station de Clay au Lac sans changement de chars.

PASSAGE, ALLER ET RETOUR, VINGT CENTS.

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT:

De la station Clay.		Du Lac.	
6 heures	a. m.	7 heures	a. m.
7 heures	a. m.	8 heures	a. m.
8 heures	a. m.	9 heures	a. m.
9 heures	a. m.	10 heures	a. m.
10 heures	a. m.	11 heures	a. m.
11 heures	a. m.	12 heures	m.
12 heures	m.	1 heures	p. m.
1 heures	p. m.	2 heures	p. m.
2 heures	p. m.	3 heures	p. m.
2½ heures	p. m.	3½ heures	p. m.
3 heures	p. m.	4 heures	p. m.
3½ heures	p. m.	4½ heures	p. m.
4 heures	p. m.	5 heures	p. m.
4½ heures	p. m.	5½ heures	p. m.
5 heures	p. m.	6 heures	p. m.
5½ heures	p. m.	6½ heures	p. m.
6 heures	p. m.	7 heures	p. m.
6½ heures	p. m.	7½ heures	p. m.
7 heures	p. m.	8 heures	p. m.
7½ heures	p. m.	9 heures	p. m.
9 heures	p. m.	10 heures	p. m.

Le DIMANCHE, un train pour l'agrément des sportsmen partira de la station Clay à 5 heures A. M. et s'arrêtera le long des lignes respectives de cette compagnie ainsi qu'aux stations requises pour faire la connection.

Les trains s'arrêteront, aller et retour, aux rues Dauphine, Remparts, Claiborne et Galvez.

... juin—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer en ville, est "Lancienne gare," rue des Champs-Elysées près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 25 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville	Départ du Lac.
6 heures A. M.	6 heures
7½	
9	
10½	
Midi.	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 3 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train.

D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès......5:40 A. M.	Exprès......10.25 A. M.
Exprès......5:00 P. M.	Exprès......9.30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement entre Atlanta et New York, par d'autres lignes. Les billets se vendent au bureau, au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES, Agent général.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

21 Nov—

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS.

CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

Depart.	Arrive.
Express......5:40 A. M.	Express......10.25 A. M.
Express......5:00 P. M.	Express......9.30 P. M.

Pullman Palace cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common sts, opposite City Hotel.

NORMAN JONES, Gen'l Agt.

D. B. ROBINSON, Supt.

21 Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (De dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle.........8:45 P. M.	Malle.........12:00 M.
Accommodation......5:00P. M.	Accommodation......10:00 A. M.
Le train d'accommodation part LE DIMANCHE à 9:30 P. M.	

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On and after Monday April 24 trains leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail.........8:45 P. M.	Mail.........12:00 M.
Accommodation......5:00P. M.	Accommodation......10:00 A. M.
SUNDAY accommodation train......9.30 P. M.	

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points peuvent être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 5 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au soin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

1mai— CHS. A. WHITNEY & Co., Agents.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 235 00	
Quotité	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	25 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
En caisse au 10 janvier 1875	152 02	$2772 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance du Mobilier	12 10	
Docteurs	73 00	
Pharmaciens	131 00	
Secrétaire, à trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	17 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	30 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	42 70	2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
Il y a, outre, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$ 500 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	487 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 07
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		450 00
Le 1er janvier 1875, la Société se composait de	241 membres.	
Admis depuis cette époque	31	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales		
Absents domiciliés		208 m.
Effectif actuel		
Classés comme suit:		
Membres Actifs	188	
Honoraires	23	
Bien...		
faiteurs	13	
Total égal		

11janv—7f

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1868. Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Debreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate rates. Passports procured from Washington. Residence No 152 Esplanade street.

March ...

ASSURANCES

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,643 00		
Sur les risques maritimes	17,710 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	25,974 16		
Sur les risques maritimes	1,625 01		
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,238 12	
Moins réfaction (rebate)	20,470 06		
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	16,316		
Réassurances	16,071 22		
Primes rembour-sées	1,050 01		
Loyer	3,907 01		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	12,603 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
			$60,030 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:			
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,823 77	
Prêts sur nantissement		28,337 16	
Effets pour primes à courte échéance		7,205 31	
Actions de banque et autres actions		81,840 25	
Biens fonciers		34,324	
Primes en voie de perception		23,863 90	
En banque	$59,732 88		
Balance dans la banque d'Amérique	542 06	60,250 84	
Total de l'actif		$250,030 60	

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce di janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 1 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875 soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

11janv—

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 48 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association, publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les billets du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,791 7	
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		6,345	
Dépenses générales, taxes, loyers, etc, du 1er octobre 1874, au 30 septembre 1875		$5,499 83	
Escompte de billets payés avant l'échéance		147 71	
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière		1,221 45	
		$7,024 14	
Bénéfice net		113 4	
		$7,137 08	$7,137
L'actif ... comme suit:			
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur		$54,906 77	
Propriétés foncières		9,450 22	
Comptant à la banque nationale de l'Etat	$3,661 41		
Currency des Etats-Unis	141 26	3,810 67	
Effets à recevoir		7 109	
Divers débiteurs		590 77	
Installations		1,000 00	
Intérêt courant		255 48	
			106,171
Actions payées en plein		79,150 00	
Actions payées en partie		2,792 85	
Scrip		4,830 00	
Dividende No 1 non-réclamé		127 20	
Effets à payer		400 00	
Divers créanciers		402 70	
Surplus de l'actif		16,470	106,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FEDNANDEZ, Président.

A. BAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues	$117,186
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$54,647 63
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc.	
	194,061
	$83,114 1
Total de l'Actif	$174,611

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
P. A. Baumgartner, Th. Lilienthal, R. Sieg,
Jacob Scherck, E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
J. M. Schwartz, Chas. Engsfeld, H. Pohlmann,
Louis Schwarz, H. Franz, F. Rickert,
A. Weissenbach, H. R. Hegreve, F. Roder,

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRETAIRE,

Etat de la Société le 11 janvier 1876.

Membres actifs	131
honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions	23
Décès	3

Etat actuel de la Société.

Membres actifs	142
honoraires	10

Rapport du Comité de Secours.

Visites et secours à 40 membres.	
Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels	$330 00
Honneurs funèbres et dépenses	135 00
Total	$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.

Dû par des membres	$145.00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875		$ 2,075 83
Reçu de membres, pour quotités, assessments et amendes		1,883 25
Reçu d'autres sources		182 16
Total		$ 4,141 24
Dépenses par comité de secours	465 00	
Dépenses pour divers	804 94	$ 1,269 94
En caisse ce jour		$ 2,871 30

Actif de la Société.

En caisse	$ 2,871 30
Effets à recevoir	399 93
Propriété foncière	710 00
Meubles et autres effets mobiliers	1,034 75
Total	$ 5,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.

Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. H. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE. VALRIN VIGNAUD, L. H. VON GOHREN, A. J. BERET.

16janv—1f

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie	$455,328 91	
Primes de mer	62,839 50	
Primes de rivières	75,231 39	$593,399 81
En moins—		
Risques non expirés le 31 décembre 1875	137,568 14	
Primes remboursées	34,972 22	$172,540 36
Montant net des primes		$420,859 45
A ajouter—		
Intérêts, sauvetages, etc		30,631 13
		$451,490 58
A déduire—		
Réassurances	$36,345 83	
Pertes par incendies	110,972 73	
Pertes de mer	16,842 69	
Pertes sur les rivières	30,373 21—158,188 63	
Réfaction (rebate)	42,483 47	
Commissions aux agents	27,148 09	
Dépenses générales des agences	$7,732 12	
Dépenses générales du bureau local	27,900 00	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	12,077 24—47,718	
Taxes d'Etat et taxes de ville	22,294	
		331,177 80
Profits nets		$120,312 78
A déduire:—		
Dividende payé en août	25,000	
Dividende déclaré	25,000—	$50,000
Réserve pour réclamations non réglées	15,000—	65,000 00
		$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières	$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires	226,501 21
Actions et bons	93,574 40
Effets à recevoir	22,287 85
Primes en voie de recouvrement	73,487 07
Primes d'agence en voie de transmission	10,216 45
Dû par les compagnies d'assurances	4,137 5
Comptes en suspens	2,214 22
Divers débiteurs	7,217 30
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20	68,822 61
En caisse	16,270 24
	$632,827 96

PASSIF.

Réserve pour risques non expirés	$137,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,066 25
Réserve pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,634 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER, Troisième Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyes,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Poutz, D. D. Rogers,

19jan—

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

STATE NATIONAL BANK

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,279,305 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par les agents de rachat et de réserve		411,348 50
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 64
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 229,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,501 00	
Papier monnaie fractionnelle y compris les nickels	4,332 44	
Espèces	41,267 09	
Billets legal-tender	695,152 00	1,045,745 86
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 p|0 de la circulation		2,250 00

PASSIF.

Capital payé		$ 350,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		45,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,859
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,222,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,0.0 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,360,759 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 187..

THEO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:

W. P. BLAKEMORE, R. H. BOYD, JULIUS VAIRIN. } Directeurs.

19mars—3IPP

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE......$500,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$142,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	58,933 80	
Fonds de réserve, $40,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	
		$257,145
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 13 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, desquelles $10,000 provenant du montant net des primes de l'année et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. H. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix,
Hy Renshaw, B. W. Taylor, L. Alona,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
E. Bisoe, James I. Day, Scott McGehee
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo Jonas,
Chas Macready, Emory Clapp, D. Fatjo,
W. R. Seymour, T. L. Airey.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 59 de la rue du Camp.

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $7; quarterly, $4.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $6; half-yearly $3 50; quarterly, $1 75. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship

KNICKERBOCKER,

Kemble commander

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, on Thursday, July 13, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

Cabin Passage $50.
Steerage — 25.
Excursion tickets 80.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.

my 4—1y

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT, OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

New Orleans, May 10, 1876.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1876:

Fire premiums	$290,0.. 28	
Marine premiums	37,4.. 97	
River premiums	114,813 26—	$351,373 49
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		2..3,377 0
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire	(5) 9.0 10	
Marine	15,958 65	
On river	71,471 90—	$147,390 65
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc	83,725 11—	$231,116 60
Leaving (after paying 10 per cent in cash, interest on capital stock profits		$52,253 79
The company have the following assets:		
Bills receivable	$53,728 78	
Loans on bond and mortgage	56,443 33—	$110,772 11
Loans on pledge at call	$120,711 47	
Cash	67,335 61—	$188,0.. 1
Real estate		121,0.. 42
City bonds, bank and other stocks		1..,161 00
Premiums in course of collection		37,3.. 77
Total assets		$5..,0.. 71

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 20th day of May 1876.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent, on the Capital Stock of the Company, that a dividend of TWENTY PER CENT, be paid in CASH on and after the 12th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Edw. Pilsbury,
Sam'l B. Newman, John E. King,
Sam'l H. Kennedy, Fred'k Camerden,
John Phelps, J. L. Harris,
Adam Thompson, Andrew Stewart,
Henry Abraham, Joseph Stone,
P. N. Strong, George Martin,
Victor Meyer, Alfred Moulton,
Jos. Bowling, L. C. Jurey,
Edw. J. Gay, Edward Nalle,
Jno. M. Sandidge, Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim, A. Levi,
Simon Forcheimer, John Brunner,
Jos. B. Woife, Wm H. Matthews,
R. B. Post, John W. Moore,
Paul E. Mortimer.

23mai—

Banque Nationale Mutuelle

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,

Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES:

Prêts et escomptes, en or	$36,853
Prêts et escomptes, en or, en currency	653,907 7
Bons des E. U. pour garantir la circulation	50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques	22,546 51
Dû par des agents de réserves, approuvés	41,503 52
Dû par d'autres banques et banquiers	20,632 59
Propriétés réelles, meubles et installations	53,321 51
Primes payées sur bons et or	8,250 07
Changes sur Clearing-House	112,970 67
Billets d'autres Banques Nationales	22,559 00
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels)	1,453 79
Espèces en monnaie d'or	12,362 41
Billets legal tender	125,000 00—277,675 87
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis	2,250 00
Total	$1,076,542 15

PASSIF:

Fonds capital payé	$300,000 0
Fonds de surplus	185,104
Billets de Banque Nationale en circulation	45,000
Dépôts individuels, en or	14,406
Dépôts individuels, en currency	526,959 63
Dû aux banques et banquiers	2,718 69
Anciens dividendes non-payés	353 68
Dividendes actuellement déclaré, quatre pour cent	12,000 00—12,353 68
Total	$1,076,542 15

JOHN T. HARDIE, Président.

A. W. BOSWORTH, Vice-Président.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE, Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

1erjanv—1f

Banque Nationale de l'Union,

A LA

NOUVELLE-ORLEANS

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le

JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$..7,106
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,008
Autres actions, bons et hypothèques	206,823
Dûs par des agents de rachats et de réserve	30,037
Dû par d'autres banques nationales	950
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,894
Propriétés foncières, mobilier et installation	45,270 13
Dépenses courantes et taxes payées	25,548
Echanges pour le Clearing House	255,056
Billets d'autres banques nationales	20,075
Petite monnaie y compris les nickels	219 31
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	2,557 41
Billets legal tender	125,205 00
Total	$2,183,069 94

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Autres profits non divisés	42,020 01
Billets de banque nationale non touchés	440,857 15
Dividendes non payés	4,113 50
Dépôts individuels	
Certificats de dépôts payables sur demande	
Dû à d'autres banques nationales	
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	237,497 73
Total	

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, OLIVIER VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE.
Trésorier, PAUL DUPERCHON.
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA.
Collecteur, JAN BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finances.

J. P. Ronede, chairman; Martin Dosanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours.

Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pintat, Julien Vesin.

Comité Arbitral.

A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Basile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd ... Joseph Laguens,
3me ... H. Guerchoux (aux Abattoirs).

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens,

1. J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2. J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1635.
3. Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4. François Becker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6. Emile Bauer, encoignure Joséphine et Magasins.
7. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Perdidas.
8. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9. A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.

12 janv—7f

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW-ORLEANS.

104......CANAL STREET......104

22d ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1876, including unearned premiums of the previous year—	
On Fire Risks	$.....
On Marine Risks	....
On River Risks	....
Total premiums	....
Less Unearned Premiums	....
Net Earned Premiums May 31, 1876	
Losses paid	
On Fire Risks	
On Marine Risks	
On River Risks	
Taxes	
Reinsurances and returned Premiums	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest	
Profit	

The Company have the following assets—

Real Estate	
City Bonds	
Bank, Railroad and other Stocks	
Notes secured by mortgage and pledge	
Bills receivable	
Premiums in course of collection	
State Bonds	
Insurance Stock	
Stock of Vallette Dry Dock Company	
Stock Marine Dry Dock and Ship Yard Company	
Mortgage Bonds Turners' Association	
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	
Judgment on Mortgage Notes	
Cash on hand	

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

H. W. KOPT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, the ..day of June, 1876.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 5d day of June, 1876, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, FIVE per cent on interest on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO, ED. TOBY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. Z. RELF, M. W. SMITH,
CHAS LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX, H. M. ALLEN,

5 juin—

THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,

Corner of Canal and Camp streets,

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT

NEW ORLEANS, Jan 15, 1876.

In conformity with the requirements of their charter, the NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY publish the following statement of their affairs for the year ending December 31, 1875:

Fire premiums	..
Marine	..
River	..
Less—	
For unterminated risks, December 31, 1875	
Return premiums	
Net earned premiums	
Add—	
Interest, salvages, etc	
Deduct—	
Reinsurances	
Fire losses	$110,972 73
Marine	16,842 69
River	30,373 21—158,188 63
Rebate	
Commissions to Agents	
General expenses of Agencies	$7,732 12
General expenses of Home office	27,900 00
Contingent expenses, Board of Underwriters, etc	12,077 24
State and city taxes	
Net profits	
Deduct—	
Dividend paid in August	25,000
Dividend declared	25,000—
Reserved for unsettled claims	15,000—

The company have the following assets at their market value:

Real estate	
Pledge and mortgage notes	
Stocks and bonds	
Bills receivable	
Premiums in course of collection	
Agency premiums in course of transmission	10,216 45
Due by insurance companies	4,137 5
Suspense account	2,214 22
Sundry debtors	7,217 30
United States securities, 5-20 bonds	68,822 61
Cash	16,270 24
	$632,827 96

LIABILITIES.

Reserved for unterminated risks	$137,568 14
Dividend declared	25,000 00
Dividend uncollected	10,066 25
Reserved for unsettled claims	15,000 00
	$187,634 39

The foregoing is a true and correct transcript from the books of the New Orleans Insurance Company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 17th day of January 1876

JOHN LEMONNIER, Third Justice of the Peace, Parish of Orleans, La.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th inst., it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the FIRST MONDAY of February next.

J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyes,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Poutz, D. D. Rogers,

18 janv—1an

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876 date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis à destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les Iles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend, à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Libon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé;

A partir du 1er janvier 1876.

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 5 centimes par 50 gr; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ETATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres non affranchies provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 2 cent par 15 gram.